

Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2018 de la SA Jacques BOGART

Résultat des votes

L'Assemblée Générale Mixte de la SA Jacques BOGART s'est tenue le 29 juin 2018.

Les actionnaires présents, représentés ou ayant adressé, dans le délai prescrit, des formulaires de vote par correspondance, possédaient **14.152.781 actions** sur un total de **15.675.021 actions**, soit **27.951.223 voix** sur un total de **29.259.120 voix**. Il est à signaler qu'à la date de l'Assemblée Générale Mixte, la société détenait elle-même **214.451 actions**, sans droits de vote.

Le résultat des votes exprimés sur chacune des résolutions est détaillé ci-après.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1^{ère} résolution

Respect des dispositions légales, réglementaires et statutaires concernant la convocation et l'information des actionnaires

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

2^{ème} résolution

Approbation des comptes annuels

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

3^{ème} résolution

Approbation des comptes consolidés

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

4^{ème} résolution

Affectation et répartition du résultat de l'exercice

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

5^{ème} résolution

Distribution de dividendes

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

6^{ème} résolution

Présentation des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce

adoptée par 27.950.427 voix sur un total de 27.951.223 voix.

7^{ème} résolution

Quitus aux administrateurs

adoptée par 27.843.232 voix sur un total de 27.951.223 voix.

8ème résolution

Présentation du rapport sur le gouvernement d'entreprise

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

9ème résolution

**Approbation de la politique de rémunération applicable
aux dirigeants mandataires sociaux**

adoptée à 27.777.920 voix sur un total de 27.951.223 voix.

10ème résolution

**Approbation des éléments variables et exceptionnels composant la rémunération
versée ou attribuée au titre de l'exercice 2017 à M. David KONCKIER, Président-
Directeur général**

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

11ème résolution

**Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses
propres actions conformément à l'article L 225-209 du Code de Commerce**

adoptée par 27.778.716 voix sur un total de 27.951.223 voix.

12ème résolution

Nomination d'un nouvel administrateur

adoptée par 27.832.173 voix sur un total de 27.951.223 voix.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

13ème résolution

**Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, soit
l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs
mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de
créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes**

adoptée par 27.868.716 voix sur un total de 27.951.223 voix.

14ème résolution

**Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission
d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou
donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans
indication de bénéficiaires et par offre au public**

adoptée par 27.691.170 voix sur un total de 27.951.223 voix.

15^{ème} résolution

Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an

adoptée par 27.601.170 voix sur un total de 27.951.223 voix.

16^{ème} résolution

Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires

adoptée par 27.601.170 voix sur un total de 27.951.223 voix.

17^{ème} résolution

Autorisation à donner au Conseil d'administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L 225-135-1 du Code de Commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas

adoptée par 27.691.170 voix sur un total de 27.951.223 voix.

18^{ème} résolution

Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions

adoptée par 27.772.920 voix sur un total de 27.951.223 voix.

19^{ème} résolution

Fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital applicables et de valeurs mobilières représentatives de créances

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

20^{ème} résolution

Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration, à l'effet de décider une augmentation du capital en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise conformément aux dispositions des articles L 225-129-6 du Code de Commerce et L 3332-18 et suivants du Code du travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée au profit des salariés de la Société

rejetée par 17.913.040 voix sur un total de 27.951.223 voix.

21^{ème} résolution

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

22^{ème} résolution

Modification de l'article 20 des statuts

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

23^{ème} résolution

Pouvoirs pour les formalités

adoptée à l'unanimité des actionnaires.